Vues sur Cours

CLAP Sud-Ouest

Centre Ressources Illettrisme

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

N° 22 JANVIER 2008

Sommaire :

- Les Ateliers de Développement des Savoirs De Base (DSB) ..... p. 1
- Bonnes pages ..... p. 1
- VAE ..... p. 2
- Savoirs de Base en Entreprise ..... p. 2
- Reconnaissance des qualifications acquises dans un pays étranger ..... p. 2
- Guide pour les formateurs ..... p. 2
- Accord cadre ANLCI/ACSE ..... p. 3
- Grenelle de l'insertion ..... p. 3
- A découvrir ..... p. 3
- Ecole primaire ..... p. 4
- Proposition du Ministre de réforme de l'école primaire ..... p. 4
- École : enquêtes PISA ..... p. 4
- Initiative DRDJS ..... p. 4
- HALDE ..... p. 5
- Cité Nationale Histoire Immigration ..... p. 5
- UNESCO : portail alphabétisation p. 5
- Agenda Interventions ..... p. 5
- Espaces Documentaires ..... p. 6

Les Ateliers de Développement des Savoirs de Base (DSB)

Pour mémoire, rappelons que le Contrat de Plan État-Région 2000-2006 avait permis la mise en place et le fonctionnement des Ateliers de Formation de Base (AFB), qui ont été prolongés en 2007. Le Contrat de Projet État-Région 2007-2013 prévoit également des actions de ce type. Il s'agit d'actions de « Développement des Savoirs de Base » (DSB). Pour l'État, la DRTEFP a engagé un marché public, le Conseil Régional également (dans le cadre du Programme Régional de Formation). Pour sa part, le Conseil Régional a choisi, pour diversifier les parcours, de coupler les actions DSB à des actions de remise à niveau. Les actions DSB devront garder leurs spécificités pédagogiques. Voici les organismes retenus sur les territoires visés par chaque marché public.

Pour la DRTEFP - actions DSB

Greta de la Dordogne	➜ Sarlat - Terrasson
Ligue 24 (APP de Bergerac)	➜ Bergerac
COBAS (APP d'Arcachon)	➜ Arcachonnais
Centre Social de Floirac	➜ Floirac
Greta de Bordeaux	➜ Lormont
Insermedia	➜ Libourne
INSUP	➜ Médoc
Greta des Landes	➜ Dax
Alliance Formation	➜ Agen
LABO	➜ Pau
LABO	➜ Bayonne

Pour le Conseil Régional -
actions DSB couplées à des remises à niveau

APARE	➜ Périgueux
ARP (avec AFEPT et COS)	➜ Bordeaux
INSUP	➜ Cenon
INSUP	➜ Bègles
Greta du Libournais et du Nord Gironde	➜ Blaye
ORFIE	➜ Langon
COS	➜ Mont-de-Marsan
CFPVI	➜ Villeneuve sur Lot
INSTEP	➜ Aiguillon
Centre Socio Culturel d'Orthez	➜ Orthez
INSTEP	➜ Oloron

Bonnes pages

- Éditions Sciences Humaines : « **Lire et écrire** », (direction Pascal SEVERAC), 2007

- Ville École Intégration : n° 151, 12/07 « **Les enjeux de l'apprentissage de la langue française** ».

- L'Harmattan : « Une école Freinet », (direction Yves REUTER), 2007

www.clap-so.org

Puis rubrique « Centre Ressources Illettrisme »

FSE

VAE

L'expérimentation Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les personnes maîtrisant mal les savoirs de base, et notamment l'écrit (nécessaire pour la réalisation du dossier) se poursuit en Aquitaine. Actuellement, une quinzaine de personnes sont engagées dans l'expérience, sur des titres qui relèvent des Ministères du Travail, de l'Éducation Nationale, ou des Affaires Sociales, avec une forte proportion des titres permettant la reconnaissance d'une qualification dans les métiers de l'aide à la personne (aide à domicile par exemple). D'ores et déjà quelques points à relever : pour les personnes en question, comme pour les autres, l'attente est longue pour commencer le livret 2 (qui présente et résume les acquis de l'expérience et qui est présenté au jury qui valide) des titres de l'Éducation Nationale, de la même façon la question du financement est posée pour les salariés, quand ils font la démarche VAE individuellement, sans que leur entreprise soit informée. Par contre, des dossiers ont déjà été entièrement réalisés. On constate aussi des retombées sur la question des apprentissages : plusieurs personnes (avant ou pendant), en plus de leur démarche pour la VAE ont rejoint des actions pour mieux maîtriser les savoirs de base. Des informations, des adresses concernant la VAE sur notre page d'accueil **: www.clap-so.org**

Savoirs de base en entreprise

Nationalement, plusieurs branches professionnelles ont inscrits la formation aux savoirs de base en entreprise dans leurs priorités : le travail temporaire, le commerce à dominante alimentaire, l'aide à domicile, la métallurgie, la chimie, la propreté, la restauration rapide, le textile, l'agro-alimentaire, l'assainissement, le transport routier, l'enseignement privé sous contrat. Dans la région Aquitaine, plusieurs OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agrées qui collectent les fonds de la formation professionnelle, puis financent ces formations) sont déjà actifs : le FAF-PROPRETE, l'AGEFOS-PME, UNIFORMATION, HABITAT FORMATION, le FAFSEA, OPCALIA... On peut aussi rajouter à cette liste le CNFPT pour les employés des collectivités locales.

Points de repères sur la reconnaissance des qualifications acquises dans un pays étranger

Avec l'accord de l'ACSE, nous avons mis sur notre site un document qui porte ce titre (accessible sur la page d'accueil, dans notre « dossier VAE »). Il présente ce qui est prévu dans l'Union Européenne en ce qui concerne la reconnaissance des diplômes. Ce document date de 2007 ; il comporte plusieurs fiches techniques permettant de faire le point sur certains sujets : reconnaissance académique des diplômes étrangers en France, liste des professions réglementées, l'accès à la fonction publique par concours, d'autres encore. Disponible sur notre site avec notre dossier VAE : **www.clap-so.org**

Guide pour les formateurs

Un document rendu public par l'AFPA récemment, (dans notre rubrique : « Savoirs de base en situation professionnelle ») fait état du résultat de l'enquête menée dans 10 régions auprès de stagiaires de l'AFPA. Cette enquête a été menée avec les mêmes outils que ceux utilisés par l'INSEE pour apprécier le rapport à l'écrit des adultes de 18 à 65 ans. L'enquête AFPA fait ressortir que certains de leurs stagiaires éprouvent eux aussi des difficultés. Dès lors, il est certain que dans d'autres centres de formation à caractère professionnel, ces situations existent aussi. Pour contribuer à aider les formateurs à faire face à ces situations, nous avons réalisé un petit guide, avec une grille d'indices (que nous espérons améliorer). Disponible sur notre site, dans la rubrique « Nos publications », puis « Guides ».

Accord cadre entre l'ANLCI et l'ACSE

- Approuvé par le Conseil d'Administration de l'ANLCI le 21 mars 2007
- Approuvé par le Conseil d'Administration de l'ACSE le 19 juin 2007
- Signé le 12 décembre 2007

Principaux points :

L'ANLCI (agence de mobilisation, de coordination et d'évaluation) et l'ACSE (agence de moyens) entendent renforcer la cohérence de leurs missions par la signature d'un accord cadre.

Au niveau national :

L'ANLCI est en charge de l'animation et de la coordination dans les domaines de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme (LCI) ; elle est invitée au Conseil d'Administration de l'ACSE lorsque son ordre du jour comporte un point sur la lutte contre l'illettrisme.

L'ACSE devient membre du Conseil d'Administration de l'ANLCI et participe à ce titre au budget de fonctionnement de cette dernière aux côtés des autres membres (ministères, collectivités territoriales, OPCA) de l'ANLCI. L'ACSE inscrit son action spécifique dans ces deux domaines dans le cadre organisé et coordonné par l'ANLCI.

Au niveau territorial :

Le chargé de mission de l'ANLCI :
- organise la concertation entre l'ensemble des services de l'État et les divers partenaires concernés par la prévention et la LCI.
- élabore et met en œuvre une politique partagée dans le cadre d'un plan régional de prévention et de LCI, sous l'autorité du préfet de région.
- est convié au comité régional pour la cohésion et l'égalité des chances ;

Afin de rechercher une bonne articulation entre les interventions de l'ACSE avec les moyens déjà mis en œuvre sur les territoires par tous ceux qui contribuent à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme, l'ACSE participe aux travaux des instances de coordination et de pilotage animées par le chargé de mission de l'ANLCI ;

L'ACSE mobilisera des moyens, dans le cadre des CUCS en particulier, en faveur de la prévention et de la LCI. L'ACSE entend par ailleurs développer sa contribution à la lutte contre l'illettrisme dans les zones rurales et dans les régions d'outre-mer.

Le texte de l'accord-cadre est disponible sur le site de l'ACSE (**www.lacse.fr**) à la rubrique « Lutte contre l'illettrisme ».

Grenelle de l'insertion : une journée nationale illettrisme le 8 février 2008 à Nice

QUELLE EST LA SITUATION DE NOTRE PAYS AU REGARD DE L'ILLETTRISME ?

A l'initiative du Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, Martin HIRSCH et en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, une journée nationale consacrée à la lutte contre l'illettrisme sera organisée dans le cadre du Grenelle de l'insertion. Cette rencontre se tiendra le Vendredi 8 Février 2008 à Nice. Tous les acteurs et partenaires de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme sont invités à se retrouver autour des grandes questions suivantes : quelle est la situation de notre pays au regard de l'illettrisme ? Comment mieux prévenir et faire reculer l'illettrisme au niveau d'un territoire ? Comment changer d'échelle, démultiplier l'action pour faire reculer l'illettrisme chez les jeunes et faciliter leur insertion ? Comment changer d'échelle dans les entreprises ?

Le programme détaillé de la rencontre vous sera communiqué début janvier. Nous tenions à vous faire part de cet évènement dès à présent pour vous permettre de réserver cette date sur votre agenda. Mobilisons tous nos réseaux pour saisir cette opportunité de renforcer l'action de tous ceux qui contribuent à prévenir et lutter contre l'illettrisme en France.

Communiqué de presse de l'ANLCI

A découvrir

ALECTA, plate-forme de formation aux savoirs de base du Pays Nivernais-Morvan (en Bourgogne) dispose d'un site Internet :

www.alecta.fr

Il est bourré d'informations intéressantes, de dossiers, d'outils relatifs à la formation des personnes en situation d'illettrisme : à découvrir !

L'école Primaire

C'est le titre du rapport 2007 du Haut Conseil de l'Éducation. Voici quelques extraits :
« Les élèves obtiennent des résultats très contrastés à l'issue du Primaire, 60% ont des résultats acceptables ou satisfaisants, 25% ont des acquis fragiles, 15% connaissent des difficultés sévères ou très sévères... ».
« Les difficultés identifiées dès le début de la scolarité s'aggravent avec le temps... ».
« Le redoublement précoce est inefficace et contraire à l'égalité des chances... ».

Pour le document complet, voir le site Internet du Haut Conseil de l'Éducation :

www.hce.education.fr

Il est disponible sur la page d'accueil.

Proposition du Ministre de l'Éducation Nationale pour la Réforme de l'école primaire

Le Ministre propose d'améliorer l'évaluation des élèves. Il s'est fixé pour mission de diviser par trois d'ici la fin de cette mandature, le nombre d'élèves en situation d'échec lourd. Cet objectif passe par une « diminution significative » du taux de redoublement à l'école primaire qui n'a aucun impact positif sur la poursuite de la scolarité d'un élève. Les nouveaux programmes seront clarifiés et recentrés sur les objectifs fondamentaux du socle commun. Ils seront répartis à partir des blocs horaires qui donneront une priorité absolue à l'apprentissage de la langue française tout au long de la scolarité primaire.

Source : Dépêche de l'Agence Éducation Formation (AEF) du 13 Novembre 2007.

École : comment se situe la France dans les comparaisons internationales ?

En France, les résultats des comparaisons internationales menées par l'OCDE en matière d'enseignement (enquêtes PISA) ont fait figure d'une bombe : placés entre les 13ème et 16ème rangs du classement (sur une soixantaine de pays), les élèves de 15 ans obtiennent globalement des résultats tout justes supérieurs à la moyenne internationale et ne sont dans aucun domaine exploré par l'enquête parmi les plus performants. Si on y regarde de plus près, derrière les résultats globaux, 50% des élèves obtiennent des résultats aux tests équivalents à ceux des meilleurs élèves des premiers pays du classement. Pour tous les autres, les résultats sont très médiocres.
Ces enquêtes montrent que la France est la championne du redoublement, alors que plusieurs pays (Suède, Norvège, Finlande, Danemark, Grèce, Portugal) l'ont supprimé. Pour lutter contre l'échec scolaire, toutes les recherches montrent qu'il faut différencier les méthodes pédagogiques selon les besoins de chaque élève. Pour plus d'information : **www.pisa.oecd.org**, puis PISA en français

Prévention de l'illettrisme : une initiative de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS)

Dans le cadre du plan de prévention de l'illettrisme, la DRDJS met en place un groupe départemental chargé d'animer un programme d'incitation à la lecture et l'écriture. Cette initiative se déroule en Gironde. Elle vise les structures d'accueil de loisirs des enfants avec et sans hébergement. Les premiers objectifs : la réalisation d'un répertoire présentant à ces structures des acteurs qui peuvent les aider dans ce travail ; et l'organisation d'une journée, au printemps 2008, à destination des adultes encadrant ces structures.

DRDJS : 05.56.69.38.00, courriel : dro33@jeunesse-sports.gouv.fr

Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (site Internet : www.halde.fr)

On peut découvrir sur ce site, dès la page d'accueil, des documents en téléchargement :
- Le guide de présentation des discriminations à l'embauche
- Un répertoire des « Bonnes pratiques » dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'éducation, de la santé
- Les rapports annuels de la Halde (2005 et 2006)
- Des guides : Entreprise Halde 2006, Intermédiaire Halde, Collectivités Halde, Entreprises Halde 2007.

Cité Nationale de l'histoire de l'immigration

Outre le musée : Cité Nationale de l'histoire de l'Immigration, Palais de la Porte Dorée, 293 Avenue Daumesnil 75012 PARIS, la Cité dispose aussi d'un site Internet :

www.histoire-immigration.fr

On peut y trouver : un film (« Deux siècles d'histoire de l'immigration en France »), un dossier : « L'immigration en question » qui propose des définitions, des chiffres, des cartes pour mieux comprendre les enjeux liés aux migrations, des bibliographies et notes de lecture, la présentation d'expositions, de conférences… Une mine !

L'UNESCO lance son nouveau portail sur l'alphabétisation

Dans le cadre de ses orientations de travail pour réaliser l'alphabétisation universelle, l'UNESCO vient d'ouvrir son nouveau portail sur l'alphabétisation dans le monde.
Ce portail veut consolider le programme de travail et souhaite permettre le partage de l'information sur les projets et activités menés dans le monde entier.

www.unesco.org/education/fr

Puis dans la rubrique « Thèmes », cliquez sur alphabétisation. Déjà disponible en téléchargement, un document daté des 26-28 mars 2007, intitulé : « Renforcer l'apprentissage, de l'accès au succès ».

Agenda des interventions

Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse électronique, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

Présentation d'une démarche : entraînement à la compréhension en lecture

2 demi-journées à Bordeaux

Présentation du Photolangage

2 demi-journées à Bordeaux

Logiciels et apprentissage des savoirs de base

3 demi-journées à Bordeaux

Présentation d'outils et de démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation linguistique

Cycle de 6 journées à Bordeaux

La Méthode Naturelle de Lecture Écriture (MNLE) et les adultes en situation d'illettrisme

1 journée à Bayonne, et en 2 parties à Agen et Pau

Une demi journée à l'Espace Documentaire

1 demi-journée à Périgueux et Mont-de-Marsan

Vous avez dit orthographe ?

1 journée à Bordeaux

Mieux appréhender les situations d'illettrisme

1 journée à Bordeaux

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques. **Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.**

CLAP Sud-Ouest

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie : cri@clap-so.org

www.clap-so.org

Puis rubrique « Centre Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeurs de la publication :
Jeanne FONTAGNERES, Pascal PILET,
Responsable de la publication : Yves GUEGAN
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 2485 exemplaires par courriel

Espaces documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

- ***C.D.D.P*** *(Contact : Mme Valérie Balier)*

4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**

☏ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84

- ***L'Atelier*** *(Contact : Mme Cathy Delbasty)*

40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**

☏ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LANDES

- ***CDDP*** *(Contact : Mme Amandine GIRARD)*

614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**

☏ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE (Hors CRI)

- ***Pays Médoc*** *(Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)*

21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT**

☏ 05 57 75 18 92 Fax 05 57 75 18 90

- ***Mission Locale*** *(Contact : Mme Marie VALERE)*

189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE**

☏ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27

- ***Mission Locale*** *(Contact : M. Lucas PROUDHOM)*

17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE**

☏ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44

- ***C.I.O.*** *(Contact : Mme Françoise SANCHEZ)*

12, allées de Garros 33210 **LANGON** **Nouvel Espace !**

☏ : 05 56 63 63 25 Fax : 05 56 63 28 33

LOT- ET- GARONNE

- ***Mission Locale*** *(Contact : Mlle Virginie Le Corre Steinbach)*

110, boulevard de la Liberté 47000 **AGEN**

☏ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62

- ***Mission Locale*** (*Contact : Mme Marianne Julien*)

13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**

☏ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

- ***Mission Locale*** *(Contact : Mme Josiane Viaud)*

Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**

☏ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

- ***Mission Locale*** *(Contact : Mme Muriel Hiriart)*

74, rue d'Espagne 64100 **BAYONNE**

☏ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

GIRONDE

- ***CLAP / Centre Ressources Illettrisme***

176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**

☏ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

Lundi :	8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mardi et Jeudi :	8h30-12h30 / 14h-17h30
Mercredi :	13h30-17h30
Vendredi :	8h30-12h30

Fermé le mercredi matin et vendredi après-midi